Image not found or type unknown

J'ai un kbis avec un visa de circulation

Par **badro78**, le **10/02/2016** à **23:57**

Bonjour,
je suis algérien j'ai un kBIS et un visa de circulation de trois ans le jours ou je me suis aller a la préfecture pour avoir une carte de séjour la dame la ma demande d'aller en Algérie et demandé un visa d'installation et après revenir pour avoir une carte de séjour
quand je me suis aller au consulat de France a annaba mon dis ta pas un justificatif pour délivre un visa D
la question est ce que je peux convertir mon visa de circulation avec un titre de séjour ou pas merci d'avance

Par **Lamia Adil**, le **18/11/2017** à **11:29**

Bonjour Badro.

Je suis Algerienne et je suis dans la meme situation comme toi . un kbis et un visa de circulation . dis moi es ce que t'as pu régler le problème et comment ? merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés